

Réunion du Bureau et du Groupe consultatif du CSA

Date : 28 et jeudi 31 janvier 2019

Salle Allemagne, FAO

Résultats de la réunion du Bureau et du Groupe consultatif - Complétés par les décisions du Bureau

Ordre du jour

1. Planification de la 46e session du CSA - Projet d'ordre du jour provisoire
2. Proposition de pilotage d'un processus de demandes de manifestation parallèle plus efficace pour la 46e session du CSA
3. Foresterie durable et sécurité alimentaire et nutrition – Suivi
4. Approches agroécologiques et autres innovations pour l'agriculture durable et les systèmes alimentaires – Suivi
5. Mise à jour sur les axes de travail du CSA
6. Questions diverses

Le Président du CSA a ouvert la réunion en indiquant qu'il fournirait une actualisation sur la lettre du Président du CSA relative à la situation au Yémen sous le point sur les questions diverses. Le MSC a suggéré d'ajouter, sous le point consacré aux questions diverses (i) une actualisation sur la composition du Groupe consultatif ; et (ii) une proposition concernant le suivi à donner de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, approuvée par l'Assemblée générale de l'ONU.

1. Planification de la 46e session du CSA - Projet d'ordre du jour provisoire

Le Président a présenté ce point en soulignant qu'il n'avait pas été possible de déterminer le temps alloué à la Journée mondiale de l'alimentation 2019 et donc de produire un calendrier. Cependant, l'estimation des indications de temps pour chaque point proposé a été incluse au document. Certains points de l'ordre du jour doivent aussi faire l'objet d'une décision du Bureau.

Il a été suggéré que le thème de la semaine soit les ODD, du fait que la 46e session du CSA constituera la première réunion mondiale importante après le Sommet sur les ODD, programmé en septembre. Cette proposition a été saluée, et des suggestions y ont été apportées, afin de la préciser, en raison de son caractère très large. Les suggestions incluaient de mettre l'accent sur les partenariats intersectoriels et interdisciplinaires exécutant les ODD (ODD17), ou de la faire porter avant tout sur l'ODD2.

Elle pourrait également constituer une opportunité de tisser un lien plus fort avec l'ECOSOC et l'UNDESA, ce qui permettrait de nourrir les liens entre le CSA et les processus de l'ONU aussi bien à New York qu'à Rome.

Il a été suggéré de supprimer la dernière phrase concernant le point de l'ordre du jour sur les Systèmes alimentaires et la nutrition, étant donné que la Plénière ne sera pas invitée à contribuer sur l'avant-projet des Directives volontaires. Un sous-point supplémentaire devrait être prévu pour le rapport intermédiaire sur la suite donnée à la CIN2, comme établi par la 44e session du CSA en 2016. Cette

session devrait donner l'opportunité aux parties prenantes du CSA de présenter ce qu'elles ont réalisé et fournir un espace pour débattre des avancées réalisées dans la mise en œuvre des politiques et des mesures pertinentes aux travaux du CSA en matière de nutrition.

L'inclusion d'un point sur les femmes rurales à l'ordre du jour a été saluée, sous réserve que les femmes rurales apportent la perspective des petits producteurs d'aliments et des personnes les plus affectées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

Certains participants ont rappelé la proposition d'inclure une déclaration de la Rapporteuse des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, qui pourrait être intégrée soit à la session sur le SOFI, soit à celle sur les ODD.

Il a également été proposé que la Décennie de l'ONU sur l'agriculture familiale soit incluse à l'ordre du jour, afin de maintenir l'élan créé sur ce thème important.

S'agissant de la publication en ligne des déclarations des délégués, certains ont exprimé que l'idée d'inclure la liste des intervenants au Rapport final devrait être considérée avec prudence, étant donné qu'elle pourrait ne pas engendrer les résultats désirés. D'autres ont fait savoir que des liens vers d'autres supports, tels que les présentations pourraient aussi être inclus dans le but de rendre les résultats de la session plénière plus intéressants.

Décision du Bureau :

Le Président et le Bureau ont fait remarquer que la Journée mondiale de l'alimentation (qui tombe le mercredi 16 octobre, pendant la semaine du CSA) est un événement mondial extrêmement important qui coïncide avec l'anniversaire de la FAO. Cependant, afin que le CSA définisse son agenda pour la 46e session, des clarifications rapides sont nécessaires concernant la quantité de temps devant être allouée à sa célébration.

Le Président enverra un message à la FAO au nom du Bureau afin de lui demander de clarifier la quantité de temps à allouer à la Journée mondiale de l'alimentation, en faisant remarquer que le projet d'ordre du jour de la 46e session du CSA est déjà extrêmement plein, et que quatre journées et demi seront nécessaires pour que le Comité exécute ses travaux. Le Président contactera les Présidents des Comité du Programme et du Comité des Finances et le Président indépendant du Conseil en notant qu'un équilibre est nécessaire afin de répondre aux besoins de la Journée mondiale de l'alimentation, de la FAO et du CSA.

Le Président a également fait référence aux cérémonies de la Journée mondiale de l'alimentation célébrées lors des dernières années, dont la majorité s'était limitée à une demi-journée.

Les participants à la réunion ont rappelé que l'un des résultats de l'Évaluation était de compter avec une Plénière plus dynamique.

La proposition consistant à utiliser les ODD comme thème du CSA a été saluée, bien que le sujet était considéré comme trop large. Le Secrétariat consultera l'Équipe spéciale technique sur les ODD afin de lui demander des suggestions pour préciser le thème en mettant possiblement l'accent sur l'ODD2, tout en gardant à l'esprit les interconnexions et l'interaction de tous les ODD.

La session sur la Nutrition et les systèmes alimentaires sera axée sur les processus et fournira une actualisation sur l'élaboration des DV, et un sous-point sera ajouté pour couvrir le rapport intermédiaire sur la suite donnée à la CIN2, comme convenu lors de la 44e session du CSA.

Il a été convenu que le point de l'ordre du jour sur les femmes rurales devrait présenter la perspective des petits producteurs d'aliments et des personnes les plus affectées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition, en tenant compte de la diversité régionale. Le Président a informé l'assemblée que les conversations préliminaires avec le FIDA indiquent que ce dernier aidera à nouveau à identifier la femme rurale en question et apportera un soutien financier pour sa participation à la Plénière.

Une déclaration de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à l'alimentation basée sur des rapports thématiques les plus récents devrait être incluse soit sous le point consacré au SOFI, soit sous celui portant sur les ODD.

La reconnaissance de la Décennie des Nations Unies sur l'agriculture familiale devrait aussi être intégrée à l'ordre du jour.

Il a été convenu que les déclarations des délégués seraient publiées en ligne dans la langue originale où elles auront été prononcées, tandis que des liens vers d'autres supports, tels que les présentations, pourraient être ajoutés aux résultats de la Plénière pour la rendre plus intéressantes.

Il a été réitéré que tout ce qui sera transféré au Comité de rédaction devra avoir été lu et convenu en Plénière. Le Secrétariat signalera les points importants qui devraient être inclus au Rapport final pour examen de la Plénière.

Le Bureau a affirmé que le suivi des approches agroécologiques ne devrait pas être précipité, et le processus débutera lors de la 46e session du CSA. Un espace sera réservé dans le projet d'ordre du jour provisoire actuel de la 46e session du CSA pour le point sur les partenariats multipartites.

2. Proposition de pilotage d'un processus de demandes de manifestation parallèle plus efficace pour la 46e session du CSA

La proposition pilote pour introduire une étape consacrée à la manifestation d'intérêt au processus de demande de manifestation parallèle a été bien généralement bien accueillie. Il a été suggéré de publier toutes les manifestations d'intérêt sur une page Internet où tout un chacun pourrait voir et identifier les opportunités de collaboration. Les participants ont estimé que la plus grande transparence était nécessaire dans le processus sur les manifestations parallèles.

Décision du Bureau :

En raison des préoccupations quant à la longueur insuffisante du calendrier de l'étape proposée pour les manifestations d'intérêt, le Bureau est convenu que cette étape initiale pourrait avoir lieu simultanément au processus de demande (c'est-à-dire sans date butoir).

Le Président a noté les préoccupations de certains membres du Bureau concernant le rôle des organismes ayant leur siège à Rome dans le processus des manifestations parallèles.

Les manifestations d'intérêt seront enregistrées sur une page sur le site Internet du CSA, qui est accessible à tous, en garantissant la transparence et la confidentialité. Ceci permettra aux groupes présentant des demandes d'entrer en contact avec les autres organisateurs de manifestations parallèles planifiant un événement sur un thème similaire.

Le Bureau a reconnu que, bien que plusieurs acteurs puissent soumettre des propositions d'événements sur des sujets similaires, leur vision, approche ou résultats escomptés pourraient différer sensiblement.

Le Bureau a souligné, à la lumière de la réponse à l'Évaluation concernant la nécessité d'avoir des Plénières plus dynamiques et les échanges actuels limités, que de meilleurs liens sont nécessaires entre la session principale de la Plénière et les manifestations parallèles.

3. Foresterie durable pour la sécurité alimentaire et nutrition – Suivi

Le Président a présenté les motifs de sa proposition dans le document de contexte. Il a également été rappelé aux participants de la réunion conjointe qu'aucun consensus n'a été trouvé lors de la réunion de novembre.

Il a été rappelé qu'outre la proposition du président, l'option initiale concernant une réunion dans le contexte du CSA devrait être présentée lors de la réunion du Bureau du 31 janvier, lors de laquelle une décision devrait être prise.

Décision du Bureau :

Le Bureau est convenu qu'une réunion visant à discuter des questions n'ayant pas été suffisamment abordées lors du processus de convergence des politiques, notamment le lien entre les plantations commerciales et la sécurité alimentaire et la nutrition, aura lieu dans le contexte du CSA. La tenue de la réunion n'impliquera pas forcément la fourniture de services d'interprétation (la réunion se tiendrait en anglais uniquement), de services de traduction ou d'un soutien financier pour couvrir les coûts de déplacement. Aucun résultat écrit ne sera prévu à la fin de la réunion. Le rapport du HLPE sur la foresterie durable pour la sécurité alimentaire et la nutrition et les recommandations politiques du CSA connexes serviront de documents de contexte pour la réunion.

Il a été convenu que les déclarations réalisées lors de la réunion et/ou soumises au Secrétariat du CSA seront publiées sur l'espace de travail du CSA.

Il a par ailleurs été convenu qu'une demi-journée serait la longueur adaptée pour la réunion, tandis qu'il a été noté que septembre 2019 pourrait représenter un mois adapté pour la tenir.

Le Secrétariat du COFO sera informé des préparatifs de la réunion, et les déclarations lui seront transférées.

4. Approches agroécologiques et autres innovations pour l'agriculture durable et les systèmes alimentaires – Suivi

Le Président et le Coordinateur du HLPE ont informé les participants du lancement du rapport sur les approches agroécologiques et les autres innovations, qui aura lieu le 3 juillet 2019.

La réunion conjointe a exprimé son accord général pour reporter le processus de convergence des politiques sur l'agroécologie après la 46e session du CSA, afin de ne pas précipiter le processus de suivi. Il a également été suggéré qu'un espace soit réservé au Programme de travail pluriannuel 2020-2023 pour le processus de suivi sur les approches agroécologiques et les autres innovations pour l'agriculture durable et les systèmes alimentaires.

Il a été suggéré de débattre lors de la 46e session du CSA des enjeux identifiés par le Rapport du HLPE et de la valeur ajoutée que présente le CSA pour les aborder.

Décision du Bureau :

Le Bureau est convenu de reporter le processus de convergence des politiques après la 46e session du CSA afin de disposer de suffisamment de temps pour discuter pleinement des conclusions et des recommandations du rapport du HLPE, et de réserver un espace dans le projet de Programme de travail pluriannuel pour 2020-2023. Certains membres du Bureau ont indiqué préférer que le processus soit conduit en 2020. Le calendrier devra cependant être discuté et confirmé dans le contexte du processus du Programme de travail pluriannuel, en tenant compte de la charge de travail sur la période de 4 ans. S'agissant de la session plénière, le Bureau est convenu qu'elle donnera l'opportunité aux parties prenantes du CSA de fournir des commentaires sur le contenu du rapport et des orientations pour le processus de convergence des politiques.

5. Mise à jour sur les axes de travail du CSA

Lors de la réunion conjointe, le facilitateur du processus de suivi sur les partenariats multipartites pour la sécurité alimentaire et la nutrition a présenté les résultats de ses consultations bilatérales. Les principales conclusions de ces consultations sont :

- Faible connaissance du rapport du HLPE sur les partenariats multipartites ;
- Les partenariats multipartites constituent des mécanismes clés pour faire mieux connaître le CSA et ses produits et pour veiller à ce qu'ils soient adoptés à l'échelle nationale et régionale ;
- Grâce au processus de consultation, certaines parties prenantes ont indiqué préférer tenir un processus de négociation classique, basé sur les recommandations du HLPE. Cependant, le facilitateur a expliqué que cette option ne sera pas la principale envisagée par le Document relatif aux options, en raison de l'absence de consensus sur un tel processus ;
- La plupart des parties prenantes ont suggéré d'organiser un événement lors de la Plénière ou un atelier entre les sessions, ce dernier étant censé engendrer des résultats plus significatifs ;

- Les résultats de cet événement pourraient être soit un résumé du Président, sans nécessité de contribution au Programme de travail pluriannuel 2020-2023, soit un processus de convergence des politiques léger, générant des recommandations politiques. Dans ce cas, l'accent pourrait être placé sur les recommandations 3 et 4 du rapport du HLPE. D'autres parties prenantes ont suggéré que l'accent soit placé sur la recommandation 1.
- Une autre suggestion consistait à appliquer les conclusions du rapport du HLPE à un axe de travail du CSA, notamment celui sur les systèmes alimentaires et la nutrition. Dans ce cas, l'objectif pourrait être de définir le type de partenariats nécessaires pour mettre en œuvre les futures directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition.

Lors de la réunion conjointe, les suggestions et les commentaires des participants incluaient :

- La possibilité d'appliquer les résultats sur les partenariats multipartites aux autres axes de travail (ex.: agroécologie, ainsi que les systèmes alimentaires et la nutrition) ;
- La nécessité de tenir compte des ressources et de la charge de travail au moment de discuter du suivi des partenariats multipartites ;
- La suggestion consistant à conduire un processus plus léger, qui se baserait sur un recueil des exemples de partenariats multipartites couronnés de succès ;
- La suggestion consistant à poursuivre l'axe de travail au-delà de 2020 et de conserver l'accent initial sur le financement de la sécurité alimentaire et de la nutrition, du fait que l'attraction de davantage de ressources pour la sécurité alimentaire et la nutrition demeure une priorité ;
- L'encouragement à apporter des contributions financières pour le processus de suivi des partenariats multipartites.

Les prochaines étapes incluent :

- Un document sur les options sera présenté au Bureau entre mars et mai 2019, pour décision ; et
- Un espace sera réservé dans le Programme de travail pluriannuel 2020-2023 au cas où la ou les options convenues par le Bureau seraient mises en œuvre après la 46e session.

6. Questions diverses

La réunion conjointe a encouragé le partage plus large de la lettre du Président sur le Yémen. D'autres idées incluent de la partager avec le Secrétaire général de l'ONU, l'Envoyé spécial de l'ONU pour le Yémen, le Président de l'Assemblée générale, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et le Conseil de sécurité.

S'agissant du renouvellement du Groupe consultatif, le Président a informé (a) que le Bureau, dans sa dernière réunion sur ce sujet, avait décidé de demander conseil au Conseil juridique de la FAO, (b) que le

conseil demandé avait été reçu, et (c) que le Bureau serait dûment tenu au courant afin de prendre une décision in due course.

Réunion du Bureau :

Le Président a partagé avec le Bureau le conseil du Conseiller juridique de la FAO et proposé de suivre une procédure de non objection afin d'étendre le mandat du Groupe consultatif jusqu'au 4 mars 2019.

Le Président a informé le Bureau que la composition du Groupe consultatif sera discutée lors de la prochaine réunion du Bureau, en reconnaissant qu'une décision finale nécessitera des consultations et un débat supplémentaires.

Le Président a fourni au Bureau les dernières informations concernant le processus de sélection du Secrétaire du CSA et informé qu'une personne avait été identifiée ; le processus de recrutement est sur le point de prendre fin et le Secrétaire du CSA est censé rejoindre le Secrétariat du Comité autour de la mi-mars.

Le Président a reconnu que la demande émanant des membres du Bureau d'examiner la composition et le rôle des équipes techniques spéciales jouant un rôle de conseil devrait être discutés lors d'une future réunion du Bureau.

Le Président a également fourni au Bureau les dernières informations relatives au processus relatif au renouvellement du Comité directeur du HLPE, y compris : (a) sa requête pour que les membres reçoivent des informations similaires sur les candidats comme cela a été le cas lors des processus précédents, et (b) sa mesure exécutive, suite aux consultations du Secrétariat du CSA et du HLPE, étendant la date butoir pour la réception des candidatures au 15 février. Sur ce point, le Président a appelé à garantir un meilleur équilibre entre les genres dans les futurs Comités directeurs du HLPE, en demandant à ce que toutes les soumissions incluent au moins une femme scientifique pour tout scientifique proposé.

Annexe 1 : Liste des personnes ayant assisté à la réunion conjointe du Bureau et du Groupe consultatif

Membres du Bureau du CSA :

Mr Mario Arvelo (CFS Chair / Dominican Republic); Mr Nazareno Montani (Argentina); Ms Amarilli Villegas, Mr Luis Fernando Ceciliano (Costa Rica); Mr Haitham Abdelhady (Egypt); Mr Mitiku Tesso Jebessa (Ethiopia); Ms Ida Ayu Ratih (Indonesia); Ms Valentina Savastano (Italy); Mr Don Syme (New Zealand); Ms Liliane Ortega (Switzerland); Ms Emily Katkar, Ms Silvia Giovanazzi, Mr Andie Moore (USA).

Suppléants des membres du Bureau du CSA :

Mr Felipe Carlos Antunes (Brazil); Mr Oliver Mellenthin (Germany); Ms Martine Garcia-Mascarenhas (Monaco).

Groupe consultatif :

Mr Máximo Torero, Mr Panagiotis Karfakis (FAO); Mr Shantanu Mathur, Ms Ruth Fianu (IFAD); Ms Stephanie Hochstetter, Mr Jacopo Valentini (WFP); Ms Stineke Oenema (UNSCN); Ms Marzella Wüstefeld (WHO); Mr Martin Wolpold-Bosien, Ms Azra Sayeed, Ms Mariam Aljaajaa, Ms Ramona Dumicioiu, Ms Nora McKeon, Ms Delphine Oriega, Ms Teresa Maisano, Mr Luca Bianchi, Ms Lisa Sallberger (CSM); Mr Brian Baldwin (PSM); Mr Fabrizio Moscatelli (BMGF); Ms Luisa Volpe, Ms Giulia de Castro (WFO).

Observateurs :

Ms Julia Vicioso (Dominican Republic); Ms Gemma Cornuau (France); Ms Novella Maugeri (UK).

Secrétariat du CSA :

Mr Mark McGuire (Secretary a.i.), Ms Françoise Trine, Ms Cordelia Salter, Ms Aya Shneerson, Ms Giorgia Paratore, Mr Emilio Colonnelli, Mr Fabio Isoldi, Ms Chiara Cirulli, Mr Nathanaël Pingault (HLPE Coordinator).

Annexe 2 : Liste des personnes ayant assisté à la réunion du Bureau

Membres du Bureau du CSA :

Mr Mario Arvelo (CFS Chair / Dominican Republic); Mr Nazareno Montani (Argentina); Ms Tian Jiani (China); Mr Luis Fernando Ceciliano, Ms Amarilli Villegas (Costa Rica); Mr Mitiku Tesso Jebessa (Ethiopia); Ms Ida Ayu Ratih (Indonesia); Ms Valentina Savastano (Italy); Mr Don Syme (New Zealand); Mrs Anna-Marie Moulton (South Africa); Mr Sid Ahmed Alamain (Sudan); Ms Liliane Ortega (Switzerland); Ms Emily Katkar, Ms Silvia Giovanazzi (USA).

Suppléants des membres du Bureau du CSA :

Mr Felipe Carlos Antunes (Brazil); Ms Mi Nguyen (Canada); Mr Oliver Mellenthin (Germany); Ms Martine Garcia-Mascarenhas (Monaco); Ms Diana Calderón (Peru).

Observateurs :

Ms Delphine Babin-Pellier (France); Ms Novella Maugeri (UK); Mr Damien Kelly (EU Delegation); Ms María Laureano (Dominican Republic); Mr Evariste Nicoletis (HLPE Coordinator to be).

Secrétariat du CSA :

Mr Mark McGuire (Secretary a.i.), Ms Françoise Trine, Ms Cordelia Salter, Ms Aya Shneerson, Ms Giorgia Paratore, Mr Emilio Colonnelli, Mr Fabio Isoldi, Ms Chiara Cirulli, Mr Nathanaël Pingault (HLPE Coordinator).